

PROVINCE DU CANADA.



PROVINCE }
du }
Canada. }

EDMUND HEAD.*

VICTORIA, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Province du Canada, et d'avoir son avis en Parlement Provincial ; NOUS FAISONS CONNAÎTRE par les présentes Notre Volonté et Plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial, et Nous déclarons de plus que, de l'avis de Notre Conseil Exécutif, Nous AVONS CE JOUR donné des Ordres pour l'émanation de Nos WRITS en due forme pour convoquer un PARLEMENT PROVINCIAL dans Notre dite Province, lesquels Writs seront en date de ce VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE courant, et rapportables le TREIZIÈME jour de JANVIER prochain, à l'exception, cependant, des Writs pour les Comtés de *Charlevoix* et de *Gaspé*, et pour les Comtés unis de *Chicoutimi* et de *Saguenay*, lesquels Writs seront rapportables le DIXIÈME jour de FEVRIER prochain.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada : TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de TORONTO, dans Notre dite Province, ce VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingt-unième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.